UT2 – Réponses à l'AERES

Réponses des porteurs de projets

Domaine ALL

Mention Lettres modernes

1. Le taux de réussite

Le taux de réussite de la Licence en 3 ans (25,6 %) n'est pas significatif à lui seul. Il est calculé en effet sur le nombre d'inscrits, et non sur le nombre de présents aux examens. Beaucoup plus significatifs et encourageants les chiffres (donnés p. 7-8 de notre document) sur la réussite par année (L1, L2, L3) et en fonction des présents. Ils approchent ou dépassent 80 %.

Le constat est fait que nous ne pouvons avoir réellement prise sur un certain nombre d'étudiants, malgré toute notre bonne volonté et malgré un contrôle continu serré.

2. Le nombre de parcours

En fait, il en existe 2 : parcours centré, parcours majeure/mineure.

- C'est plutôt donc le nombre de disciplines B qui est incriminé. Il y a là peut-être un problème de terminologie. Comme le terme de « parcours » est mal interprété, il vaudrait mieux peut-être parler de « déclinaisons » au sein du parcours non-centré.

- On s'étonne que l'introduction d'une forme de pluridisciplinarité dans un cursus littéraire soit l'objet d'une mise en doute.

- Ces mineures (ou disciplines B) s'accordent avec une volonté de pluridisciplinarité recherchée depuis longtemps dans notre département et qui a été réaffirmée dans les directives générales données pour la confection des nouvelles maquettes. Ainsi, la discipline B est désormais rendue obligatoire au cours de 2 premiers semestres du L1 avec, on peut le penser, un encouragement à poursuivre au-delà, notamment en fonction d'un projet professionnel (construit, entre autres, à l'intérieur des nouvelles unités dites d' «accompagnement du projet »).
- Ces mineures (ou disciplines B) ne menacent pas le parcours centré. De fait, dans le L3 actuel, 80% des étudiants se retrouvent dans le parcours centré.
- Plusieurs de ces disciplines B ont un succès indéniable : la Mineure Mathématiques (en vue du concours de professorat des écoles), la Langue de Signes Française (spécialité toulousaine qui pourrait déboucher à l'avenir sur une Licence L.S.F., elle-même conduisant à un master d'interprétariat), la mineure Arts du spectacle (ouverte seulement en 2007).
- Pour les mineures Langue vivante (et notamment pour les « petites langues ») leur choix correspond à une demande individuelle, sans que cela corresponde nécessairement à un choix professionnel. Cela n'entraîne pas du reste de coûts supplémentaires pour l'université.

3. Question des débouchés

- Rappel de nos très bons taux de réussite au Capes de lettres modernes

- Poser la question des débouchés est parfaitement légitime, mais cela signifie-t-il que la seule voie conduisant aux métiers de l'éducation est approuvée ?
- Il faut des affichages clairs sur les autres débouchés.
- Il faut admettre que la Licence est plutôt généraliste et que c'est le Master qui est professionnalisant.
- Pour certaines mineures, nous manquons de recul – cas de la mineure Arts du spectacle qui a ouvert son L3 seulement à la rentrée 2009. Les masters Arts du spectacle en France sont eux-mêmes récents.
- Prolongement en Licence et master envisagé pour la Langue des signes française.
- Les responsables des mineures s'engagent à un suivi attentif de leurs étudiants en fin de Licence de manière à pouvoir fournir des chiffres précis sur le devenir des étudiants. L'idée d'un annuaire des anciens est retenue.